



ÉDITORIAL

Adapter le diplôme aux exigences de notre temps

La richesse des activités de l'IEP de Grenoble justifie la nécessité de les faire connaître aux anciens élèves. On peut remarquer notamment trois évolutions essentielles. D'abord, à l'issue d'un processus de discussion entre enseignants et de concertation avec les étudiants, une réforme du diplôme a été adoptée par le conseil d'administration du 12 décembre 1996, l'IEP se prépare donc à l'intégrer dans l'organisation de ses enseignements. Elle est sous-tendue par plusieurs idées forces pour la période 1997-2000 : l'introduction de deux langues obligatoires dont l'anglais, l'internationalisation du diplôme et la création d'une mention internationale, une meilleure spécialisation des sections par la mise en place de nouvelles conférences de méthodes, l'enseignement systématique des disciplines essentielles à une culture générale complète et un équilibre plus satisfaisant des disciplines et des examens tout au long du déroulement des études. Cette réforme montre bien que l'IEP a toujours eu le souci d'adapter son diplôme aux exigences de son temps. Ensuite, les relations internationales prennent un essor supplémentaire, comme en attestent les échanges d'étudiants et d'enseignants. Les professeurs étrangers nous visitent en grand nombre. Les enseignants et les chercheurs de l'IEP partent en mission à l'étranger. Nos colloques ont de plus en plus souvent une dimension internationale. Enfin, la vie culturelle de l'Institut prend une nouvelle dimension. Les conférences se multiplient. Elles complètent utilement les prestations pédagogiques. Les entretiens de l'IEP de Grenoble deviennent une tradition. Ils porteront cette année sur un thème central "Identité, les identités". Ces entretiens permettent d'aborder de grandes questions de société en liaison avec notre vocation pluridisciplinaire. Ils ont aussi pour vocation d'ouvrir davantage notre institution vers un large public ayant le goût de se cultiver et souhaitant à cette occasion dialoguer avec des spécialistes d'un domaine. Les anciens sont conviés à y participer et ainsi maintenir une autre forme de contact avec l'IEP.

Henri OBERDORFF
Directeur de l'IEP Grenoble

SOMMAIRE

- ▷ Le service public,
n° 1 p. 2, 3 et 4
- ▷ Elections au Conseil
d'Administration p. 4
- ▷ Les deuxièmes entretiens
de l'IEP Grenoble p. 5
- ▷ Le service
"Offre d'emplois" p. 6
- ▷ Annuaire 1997-1998 p. 6
- ▷ Repères p. 6
- ▷ Rendez-vous
Sciences-Po à Paris p. 6
- ▷ Carnet p. 6

▷ Le service public, n° 2

La matière éditoriale
fournie pour le numéro spécial
du COURRIER
est tellement riche
que nous la publierons
sur deux numéros.

Rendez-vous pour la suite
COURRIER N° 15. Merci à
tous les rédacteurs bénévoles.

Leur liste figure en page 2

Merci à

Marc BONNAFOUS (SP 91)
CROSS - Méditerranée
Base d'Aspretto - Corse

Laurent LE SAGER (SP 86)
Directeur de Cabinet du Maire
d'Angers Jean Monnier
Mairie d'Angers



Philippe PIREYRE (SP 88)
Directeur de Cabinet du Maire
de Bordeaux Alain Juppé
Mairie de Bordeaux

Florence REY (SP 89)
Responsable
Développement économique
Mairie de Chatenay - Malabry

Paul SZCZEPANEK (SP 77)
Inspecteur principal du Trésor
Trésorerie Générale
Bourg-en-Bresse

sans oublier notre interviewer
de choc Stéphane Pusatéri.

Les initiales soulignées
indiquent les auteurs des textes.

Les thèmes du numéro spécial service public n° 1

- ▷ La voie administrative
- ▷ La voie politique (1)
- ▷ La voie politique (2)

Crédit photos :
CROSS - Méditerranée

*N.B. Les opinions de Laurent Le Sager
et Philippe Pireyre retenues dans les thèmes
ne figurent pas dans les interviews.*

la voie administrative

CHOISIR LE SERVICE PUBLIC

CM B. - Il est rare aujourd'hui d'exercer un métier de la fonction publique par vocation. Pourtant, c'est naturellement que j'ai choisi la section SP à l'IEP. Issu d'une famille d'enseignants, je ne connaissais pas le secteur privé et ne m'imaginai pas y travailler. Passionné depuis toujours par la mer et le monde maritime, c'est logiquement que je me suis présenté, après une année de prep'ENA, au seul concours qui m'intéressait, celui d'officier des Affaires Maritimes. D'abord parce que ce métier répondait à mon désir de travailler près de la mer, ensuite parce que les Affaires Maritimes sont une petite administration à taille humaine où l'on accède très vite à d'importantes responsabilités.

M B - Actuellement, lorsque j'effectue ma permanence, j'ai tout le littoral et les eaux territoriales de la Corse sous ma responsabilité. Je mesure vraiment le poids de cette responsabilité. Non seulement le risque de contentieux personnel n'est pas à écarter, mais ma responsabilité vis à vis des victimes comme des sauveteurs que j'engage sur le terrain est entière. Juridiquement, les secours n'ont qu'une obligation de moyen, mais l'obligation morale de réussite est en permanence à l'esprit. Nous n'avons pas le droit à l'erreur. Même si les procédures et les hommes sont bien rodés, les plans d'urgence ne peuvent pas tout prévoir. Chaque opération est unique et exige un investissement personnel important.

M B - La sensation de vivre pleinement des moments d'intense activité. Gérer des situations de crise, c'est très stressant mais une fois la difficulté surmontée, on a le sentiment d'avoir été utile. Au delà de la fierté légitime de servir dans des structures qui accomplissent des missions essentielles de Service Public, je crois que ce que ressentent tous ceux qui participent au sauvetage, c'est le sentiment d'accomplir un devoir.

P S. - Pour celles et pour ceux qui aspirent à des responsabilités dans l'exercice de fonctions évolutives, au service du public, en prise avec les réalités d'un Département ou d'une Région, le Trésor Public offre de multiples possibilités, répartie sur plus de quatre mille sites, en France et à l'étranger.

F R - Cependant, c'est cette souplesse et cette variété qui m'ont au premier abord séduite et j'ai choisi la fonction publique territoriale en pensant que je disposais d'un certain éventail de métiers et que je pourrais rester dans la région où j'habitais. C'est ainsi que, depuis 1992, je suis chargée du service du développement économique dans une ville du sud des Hauts-de-Seine et que je travaille sur les nombreux aspects qui relient les entreprises et leur territoire.

F R - Beaucoup de métiers de la fonction publique sont relativement récents, c'est le cas du secteur du développement local dans lequel je travaille, certains sont en train de se construire ou d'évoluer, d'autres sont encore à créer et je crois que cela représente un grand intérêt dans le choix de cette carrière.

J EUNES DIPLÔMÉS (CONSEILS AUX)

JP P - Plus l'engagement est fait tôt, plus les étudiants multiplieront les stages et les expériences, meilleur sera leur parcours. Ils auront des chances d'être identifiés et contactés. On recrute des gens dans ce milieu car on leur sent des potentialités très fortes, une envie profonde de s'impliquer. Si quelqu'un vient me voir pour un poste de chargé de mission, il faut que je sente chez lui une envie d'être au travail 12 heures par jour, 7 jours sur 7, 365 jours par an et de s'impliquer totalement. Pour travailler au sein d'un cabinet, il faut aussi être doté d'une qualité de plume, d'un esprit synthétique, d'analyse, rapide, d'être capable de produire des notes de moins de deux pages

F R - Ainsi, après la réussite d'un concours, le lauréat dispose d'un délai limité pour trouver un poste dans une collectivité s'il ne veut pas perdre définitivement le bénéfice de son concours. Il n'est pas obligé à une mobilité géographique et choisit son secteur d'activité mais cette flexibilité est assortie du risque de ne pas trouver le poste souhaité et dans les cas extrêmes de ne pas trouver d'emploi du tout.

F ORMATION SCIENCES PO

FP P - ... Elle donne une culture générale, politique et institutionnelle. Elle donne une connaissance des mécanismes juridiques, financiers, administratifs du fonctionnement des collectivités territoriales. Elle apporte des plus en matière de synthèse, en matière d'expression orale et écrite et une certaine aptitude à la diplomatie

P P - ... Puis ma formation de Sciences PO : adaptabilité, capacité, à apprendre. Sciences PO est avant tout une école qui apprend à apprendre. C'est cette capacité à être un généraliste, à disposer d'une méthodologie et d'un sens de l'analyse qui sont particulièrement importantes dans le domaine politique.

M B - Dans ce métier, il faut réagir vite, prendre dans l'urgence des décisions lourdes de conséquence et faire face dans des moments de grande tension. Il faut aller droit à l'essentiel. C'est un métier de décision. Les connaissances techniques sont indispensables mais elles s'acquièrent sur le terrain. Une formation en IEP ne peut qu'être utile pour former l'esprit. Hiérarchisation et synthèse rapide de l'information, méthode, sens de l'organisation et du travail en équipe, planification du travail, communication, disponibilité et endurance sont des constantes recherchées dans ce métier. Les connaissances juridiques sont également importantes car tout notre travail est conditionné par le droit international et communautaire.



la voie politique (1)



Comment un jeune diplômé, stagiaire devient un jour, directeur de cabinet d'Alain JUPPE à la mairie de Bordeaux.

Stéphane PUSATERI : Philippe, comment devient-on directeur de cabinet ?

Philippe PIREYRE (SP 88) : J'ai eu la chance de rentrer en juillet 1988 en stage au R.P.R. immédiatement après mon diplôme. Cela coïncidait avec la prise de fonction d'Alain JUPPE au secrétariat général du mouvement. J'ai noué très vite des relations d'amitié avec son directeur de cabinet qui m'a proposé de me conserver au terme de mon stage, en qualité de chargé de mission. Je me suis occupé des publications du mouvement et de la politique de communication, puis je suis devenu chargé de mission aux affaires politiques.

S.P. Un stage, une opportunité...

P.P. : Un stage, des relations d'amitié avec l'entourage d'Alain JUPPE, une forte implication en 1992 à l'occasion des élections régionales et cantonales. Je m'occupais alors des déplacements de Jacques Chirac et d'Alain JUPPE. A l'issue des cantonales Alain JUPPE m'a demandé d'aider le nouveau Président du Conseil Général du Nord à constituer un cabinet. Ce dernier m'a proposé de devenir son directeur de cabinet, poste que j'ai occupé de 1992 à 1995.

Alain JUPPE m'a demandé (s'il était élu) de devenir son directeur de cabinet à Bordeaux et à la communauté urbaine

S.P. : Qu'est-ce qu'un directeur de cabinet ?

P.P. : Le poste de Directeur de Cabinet, c'est avant tout ce que l'on en fait et ce que le rapport avec l'élu que l'on sert. C'est celui qui prépare les décisions, qui aide dans les choix - qu'ils soient politiques ou administratifs - qui anticipe. C'est une sorte de chef de gare de triage. Il est le conseil permanent de son patron toujours dans l'ombre. Cela suppose du sens politique, du sens du management des hommes car ce sont parfois de grosses équipes constituées de personnalités très fortes.

S.P. : Quelles doivent-être ses qualités ?

P.P. : Le sens des relations humaines, de la communication. Il doit avoir des contacts fréquents avec les médias afin d'expliquer "off" les décisions de la personnalité pour laquelle il travaille. Il a en charge la direction de la communication. Quant au chef de cabinet, sous l'autorité du Directeur de cabinet il gère les problèmes matériels, d'agenda, de déplacement. Le directeur de cabinet a des fonctions très techniques et très politiques à la fois.

S.P. : Il doit avoir des connaissances dans tous les domaines ? Cela n'est pas trop difficile ?

P.P. : On ne demande pas au directeur de cabinet d'être un spécialiste dans tous les domaines. On lui demande d'avoir une vision généraliste, politique et intuitive sur chacun des dossiers. En revanche on lui demande de savoir s'entourer de collaborateurs qui, eux, sont des spécialistes.

S.P. : Après le Conseil Général du Nord ?

P.P. : J'avais conservé des relations régulières avec Alain JUPPE. Je m'étais personnellement impliqué dans la campagne électorale de Jacques Chirac. Huit mois avant les élections municipales, Alain JUPPE m'a demandé (s'il était élu) de devenir son directeur de cabinet à Bordeaux et à la Communauté urbaine.

S.P. : Des fonctions différentes qu'au sein d'un conseil général ?

P.P. : Il y a des différences sensibles. Une ville est toujours sous le feu de l'actualité et de la proximité que ne l'est un conseil général qui est plus abstrait dans l'esprit de ses administrés. La commune, c'est l'entité politique de base par excellence. Qu'il y ait une bonne chose ou une difficulté, elle est imputée automatiquement au maire. Tout cela est fortement multiplié lorsque le Maire est aussi Premier Ministre. Les aspects de gestion, politiques, de communication sont plus lourds qu'ailleurs. C'est une alchimie délicate que de servir un Maire, Président de Communauté Urbaine, Président du R.P.R. et Premier Ministre. Dans une ville, ce qui est passionnant c'est une proximité avec le terrain, et le côté immédiatement opérationnel des décisions qui sont prises (amélioration de la propreté, des conditions de stationnement...) avec aussi une perception instantanée des impacts négatifs parce que l'effet "boomerang" est immédiat. C'est donc plus dur que dans un conseil général. On est réveillé la nuit parce qu'il y a un gros incendie, un décès par overdose dans un quartier sensible, mais c'est aussi la satisfaction de servir un homme politique de cette dimension.

S.P. : Le directeur de cabinet c'est un homme de dossiers, un homme de pouvoir.

P.P. : Ce n'est pas un homme de pouvoir. On fait ce métier car on fait le choix de servir un homme politique et parce que l'on a le goût du service public. S.P. : La relation Directeur de cabinet-Secrétaire général ? P.P. : Ah ! C'est un tandem qui peut-être fait de relations sereines ou orageuses. Il faut savoir respecter les frontières. Le Secrétaire général est le patron de l'administration. Le Directeur de cabinet, c'est l'aspect plus politique, la communication et le conseil direct de l'élu qu'il sert. Pour ma part, je n'ai jamais rencontré de difficultés avec les différents secrétaires généraux que j'ai côtoyés.

S.P. : Quels conseils pour un étudiant de Sciences PO qui veut devenir Directeur de cabinet ?

P.P. : Je suis devenu directeur de cabinet par un enchaînement d'opportunités. Comme chacun sait, les opportunités, c'est un peu de chance et énormément d'efforts pour les provoquer ! Il faut sans doute s'engager en politique très rapidement, puis par des stages et des C.D.D. travailler dans des collectivités ou aux côtés d'hommes politiques. Il ne faut pas nécessairement entasser les diplômes.

S.P. : Les hommes politiques préfèrent-ils de jeunes diplômés ?

P.P. : Permettez-moi de vous faire part de mon expérience. Lorsque je recrute, il s'agit soit de jeunes diplômés que je façonne et à qui j'apprends à travailler, soit des personnes qui ont entre 40 et 45 ans et qui ont 20 ans d'expérience en cabinet. Le passage par Sciences PO est très utile. Qu'ils aient un DESS, un DEA, cela n'est pas forcément indispensable. Il faut savoir que cela à un coût que d'entrer en politique en termes d'implication personnelle. Ce sont des métiers globalement mal payés et, en terme de vie, c'est pratiquement du 7 jours sur 7. Les hommes politiques choisissent des attachés parlementaires en général très jeunes qui leur sont fidèles et qui ont envie de travailler. Pour les directeurs de cabinets, ils privilégieront sans doute une personne qui a une grande expérience dans ce métier. Mais je suis un contre exemple parfait.

Il y a beaucoup d'offres de stages en cabinet. J'en ai pris dans le Nord et je continuerai à le faire à Bordeaux. Avis aux candidats

la voie politique (2)

Comment un jeune diplômé, stagiaire devient un jour, directeur de cabinet du Maire d'Angers Jean Meunier (divers gauche).

S.P. Laurent, comment es-tu devenu Directeur de Cabinet ?

Par une succession d'opportunités que j'ai su saisir et mettre à profit. Il y a des étapes à franchir avant d'accéder à cette responsabilité, des expériences à mener à bien, de la confiance en soi à acquérir, un tempérament à forger.

S.P. Es-tu Angevin ?

Non, Breton. Je suis né près de Lorient. J'ai fait la connaissance d'Angers en raison d'une mutation professionnelle de mes parents et c'est dans cette ville que j'ai adhéré au P.S. en 1982. Puis, je suis parti pour Grenoble et son I.E.P., dont j'ai obtenu le diplôme en 1986.

S.P. Après Science Po ?...

1986 est une année d'élections législatives et ce scrutin est marqué par une originalité : les Députés y sont élus à la proportionnelle. Des départements très conservateurs ont pour la première fois des Députés de Gauche. C'est le cas du Maine et Loire où la liste socialiste conduite par une femme, Ginette LEROUX, Adjointe au maire d'une commune proche d'Angers, remporte 2 sièges sur les 7 à pourvoir. C'est un peu une révolution en Anjou qui compte comme notoriétés parlementaires Jean FOYER, Edmont ALPHANDERY et Hervé de CHARETTE. Dans cette terre de mission pour la Gauche, la nouvelle Députée recherche un assistant parlementaire. Elle se souvient de moi, me contacte et je retrouve Angers.

S.P. Parle-nous de ton travail d'assistant parlementaire

Le travail d'assistant parlementaire est passionnant. Je l'ai vécu un peu comme un complément de ma formation à Sciences-Po. Ce qui m'a séduit le plus c'est la présence sur le terrain, les rencontres avec la population, les décideurs. Bien sûr il faut aller régulièrement à Paris mais pour assurer la réélection de son patron dans un cadre majoritaire - la nouvelle Assemblée avait rétabli les circonscriptions - la priorité, c'est le local et ses dossiers.

S.P. Assistant Parlementaire, c'est un tremplin ?

Pour celui qui s'intéresse à l'aménagement du Territoire et au développement local, c'est un bon départ. Pour qui se destine à un travail de Cabinet, c'est une période d'apprentissage intensif, à mon sens indispensable. On y apprend bien sûr toutes les ficelles du métier mais surtout on s'éloigne du "microcosme" pour pénétrer, avec beaucoup d'humilité, dans les préoccupations quotidiennes de la population, ses espoirs et ses doutes, pour s'efforcer d'y répondre, au service de son Député. Cette expérience durera, pour moi, à peine deux ans. Ginette LEROUX décédant prématurément victime d'un cancer à l'évolution fulgurante. Mais, dans son sillage, j'avais énormément appris.

S.P. Et c'est l'entrée à la Mairie d'Angers ?

Fort de cette première expérience, j'allais frapper à la porte de la Mairie d'Angers. Au cours de l'été 1988, le Maire me proposa un poste de chargé de mission

après du Secrétaire Général de la Ville. Le généraliste que j'étais allai découvrir la gestion de dossiers techniques, notamment ceux liés aux enquêtes d'utilité publique, au logement... J'ai découvert également le fonctionnement d'une mairie avec ses 2 500 salariés. Mon positionnement constituait un excellent poste d'observation. Mais la politique me rattrape très vite et, à l'automne 1989, Jean MONNIER réorganisant son Cabinet, m'en confie la direction. Les Sciences-Po Grenoble, le Maire les connaissait bien... son premier Directeur de Cabinet de 1977 à 1984 en était également un pur produit (François DELACROIX EP 73, aujourd'hui Directeur de Cabinet de Georges FRECHE à Montpellier).

Comment définirais-tu la fonction de Directeur de Cabinet ?

Assistant Parlementaire, chargé de mission sont des postes très individualistes, Directeur de Cabinet, il s'agit d'assurer l'efficacité d'un travail en équipe. Le Directeur de Cabinet dirige un service, l'anime, le coordonne, arbitre aussi, c'est un homme aux mille métiers. C'est fou ce qu'il peut faire en une journée. Remarquez, c'est normal, il commence de bonne heure et il finit très tard ! ... C'est une vraie machine à rédiger, à téléphoner, à conseiller, à "monter des coups" aussi. C'est quelqu'un qui doit apprendre à bien connaître sa ville et à se constituer de solides réseaux.

On peut y arriver sans faire Sciences-Po ?

Bien entendu et heureusement... nous ne sommes pas des clones ! Mais l'I.E.P est incontestablement un plus. Notre formation nous a donné un bagage politique, a stimulé chez nous un sens aigu de la curiosité et de la synthèse. Elle nous a invité sans cesse à la réflexion et à nous remettre en question. Autant d'atouts pour mener à bien une action.

La responsabilité de Directeur de Cabinet ne donne-t-elle pas le goût du pouvoir ?

Le seul détenteur du pouvoir c'est l'élu. Le Directeur de Cabinet est l'homme de confiance sur qui l'élu s'appuie dans l'exercice de son mandat et il doit savoir rester à sa place, celle de conseiller. Le Directeur de Cabinet n'est ni le Maire, ni le Premier Adjoint ! Un Directeur de Cabinet qui aurait l'égo très développé ne ferait pas, à mon avis, une très longue carrière. Ce dont un Maire a besoin, c'est d'un collaborateur efficace et discret, très présent mais aussi très effacé. Un Cabinet, ce n'est pas une tour d'ivoire mais plutôt une porte sans cesse ouverte.

Quelles sont, pour toi, les contraintes imposées par ce métier ?

La disponibilité permanente mais surtout la très grande précarité du statut de collaborateur de Cabinet.

Une anecdote pour conclure ?

Oui, le numéro deux de la liste RPR-UDF opposée au Maire d'Angers aux dernières Elections Municipales est aussi un ancien de Sciences-Po Grenoble... qui plus est de la même promotion que moi : François BILLAUDEAU, PO 86 ! Mais je vous rassure, on s'entend très bien !

Laurent LE SAGER (SP 86)

IMPORTANT

Elections du Conseil d'Administration

Les candidatures à l'élection du Conseil d'Administration de doivent parvenir au siège de l'Association **avant le 30 avril**. Seules seront acceptées les candidatures des adhérents à jour de leur cotisation 1997.

L'Assemblée Générale

se tiendra à Grenoble le samedi 31 mai à 18 h 30 et sera suivie d'un dîner.

Le secrétariat

Il est désormais confié en alternance (matin et après-midi) à Lina et Nadia, qui ont été recrutées avec l'aide de l'IEP en CES. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Merci à Hewlett Packard

qui nous a offert un HP Vectra 150 Mhz - DD 1Go - 16 Mo de ram... Une vraie bête !

Avis

Nos besoins en impression augmentant fortement, cherchons imprimante laser d'occasion 8 pages minute minimum, bon état et petit prix !

Sommaire du prochain numéro LA LETTRE DE SCIENCES PO GRENOBLE N° 15

- ▷ Le service public n° 2
Le Cross Méditerranée
Le Trésor
- ▷ Le plan d'extension des bâtiments de l'institut
- ▷ Le compte-rendu du séminaire Cap Gémini-Sogeti sur l'adaptation de la formation des "Sciences-Po" aux besoins des grandes entreprises.

Les deuxièmes entretiens de l'IEP

"Identité, identités..."

29 et 30 avril 1997 - IEP de Grenoble

Identité, identités. Ces termes occupent sans cesse la une de l'actualité : revendications communautaires, fondamentalismes religieux, phénomènes de mode, montées de nationalismes, mouvements autonomistes ou régionalistes, manifestations de racisme, répressions de minorités, problèmes de la construction européenne...

Ce constat est d'autant plus paradoxal qu'il y a une vingtaine d'années, écrivains et chercheurs dénonçaient les risques de la globalisation. Avec la consommation de masse et le développement des moyens de communication, l'humanité risquait de s'installer progressivement dans la monoculture, de s'abîmer dans la logique du "Mc Monde". Or cette mondialisation annoncée subit aujourd'hui les assauts des combats identitaires.

Assiste-t-on à un retour des identités ou au contraire à leur déclin ? Quel rapport entretient l'identité avec le territoire ? L'État-nation est-il relégué au second rang ? Les revendications identitaires s'imposent-elles au monde contemporain comme des fatalités avec lesquelles il devra nécessairement composer ? Le respect de l'identité implique-t-il que l'on reconnaisse des droits particuliers à certains ou bien que l'on garantisse à tous des droits fondamentaux sans distinction d'origine, de race ou de religion ?

L'ambition de ces deuxièmes entretiens de l'IEPG n'est pas de répondre à ces questions à la manière d'un colloque de recherche. Au travers de trois demi-journées, en associant des spécialistes venant de disciplines et d'horizons variés, cette manifestation ouverte à tous essaiera surtout d'être le moment fort d'un débat et d'une réflexion de qualité.

5

MARDI 29 AVRIL 1997

▷ 10 h 30 - 12 h 30 - Amphi B : Ouverture et présentation des deuxièmes entretiens de l'IEP par Henri OBERDORFF, Directeur de l'IEP de Grenoble et Jean MARCOU, Maître de Conférences à l'IEP de Grenoble.

Identité, identités : introduction au débat : intervenants : Alfred Grosser et Jean-François Bayart.

▷ 14 h 30 - 17 h 30 - Amphi B : **IDENTITÉS ET TERRITOIRES : DE L'EXPRESSION À LA REVENDICATION.**

Président : Maurice CROISAT, Professeur à l'IEP de Grenoble.

Intervenants (ordre d'intervention) : Jean RÉMY, Bernard POCHE, Dominique BUCCHINI, Olivier RENAUD, Jean-Philippe LERESCHE et Guy SAEZ.

▷ 20 h 15 - 22 h - Amphi WEIL : **L'Europe entre survie et déclin** : Jacques DELORS, Ancien Président de la Commission Européenne.

MERCREDI 30 AVRIL 1997

▷ 9 h 30 - 12 h 30 - Amphi B : **IDENTITÉS NATIONALES.**

Président : Jacques ROBERT, Président honoraire de l'Université Panthéon-Assas, Membre du Conseil Constitutionnel.

Intervenants (idem) : Olivier IHL, Isabelle BENOIT, François BAFOIL et Sylvie LEMASSON, Joan VINTRO, Jean-Pierre A. BERNARD et Axel CLÉVENOT.

▷ 14 h 30 - 17 h 30 - Amphi B : **IDENTITÉ EUROPÉENNE.**

Président : Henri OBERDORFF, Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

Intervenants (idem) : Jean-Louis QUERMONNE, Michel CHATELUS, Jean-Jacques ROCHE,

Catherine WITHOL de WENDEN, Céline BELOT et Pierre BRÉCHON.

Pour recevoir le programme détaillé et pour tout renseignement, vous devez contacter Françoise TERRIER.

Tél. : 04 76 82 60 37 - Fax : 04 76 82 60 70

Repères

Philippe ESPINASSE (EF 76)
vient d'être nommé Directeur
Général Adjoint des A.G.F.
Ancien administrateur délégué
d'A.G.F. - Assubel à Bruxelles,
il aura en charge
les relations sociales
et les fonctions logistiques.

Didier ADES (EF 71) a reçu
des mains du Président
de la République le premier
Prix "Dauphine-Henri Tézenas
du MONTCEL" 1996
pour l'émission qu'il anime et
produit sur France Inter
"Rue des Entrepreneurs".

Bernard MIYET (EF 71)
vient d'être nommé auprès
du nouveau Secrétaire Général
de l'O.N.U., Secrétaire Général
Adjoint, chargé des Opérations
de maintien de la paix.

Carnet

François-Régis de Casaban
(SP 91) nous annonce
la naissance
d'un deuxième enfant.

Aidez l'Association

En prenant une publicité, en
communiquant les coordonnées
personnelles et professionnelles
d'anciens dont nous avons perdu
la trace, en incitant les non
adhérents à cotiser, en versant la
taxe d'apprentissage à l'IEP, en
offrant des stages aux étudiants,
en faisant connaître les offres
d'emplois dont vous avez
connaissance aux diplômés.

Notre adresse sur l'Internet



anciens@grenet.fr

Rendez-vous à Paris

Vous êtes Parisien, Parisienne. Vous êtes de passage à Paris.
Pour connaître les activités de l'association, les derniers potins parisiens,
vous inscrire à des activités...

RENDEZ-VOUS le premier jeudi de chaque mois au Méridien Porte Maillot -
BAR DU JAZZ CLUB (rez-de-chaussée) à partir de 19 h 30
(téléphone 01 47 37 42 47 Jacques-André HENRIQUEZ).



Annuaire 1997-1998

La réalisation de l'annuaire représente de longs mois de travail.
Afin de nous faciliter notre tâche, renvoyer dès aujourd'hui votre cotisation.
Vous nous éviterez ainsi des relances coûteuses.

Quant à votre fiche, remplissez-la avec attention. N'oubliez pas le code fonction : vous le trouverez dans la nomenclature de l'annuaire 1996/1997. L'adresse de vos parents permet de vous retrouver en cas de changement d'adresse non signalé. La date de naissance permet de connaître votre âge. L'effectif de la société ou de l'organisme, sa création, son chiffre d'affaires sont autant de précisions indispensables à l'enrichissement de l'annuaire.

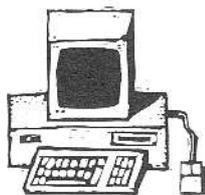
Offres d'emploi - 36 15 IEPG

- ▷ Le serveur d'offres d'emplois est maintenant mis à jour deux fois par semaine, les mercredi et vendredi après-midi. Les offres dont l'ancienneté est supérieure à 40 jours sont désormais **automatiquement** éliminées lors du téléchargement des offres reçues.
- ▷ Vous y trouverez les offres adressées par les 300 cabinets de recrutement avec lesquels nous sommes en contact.

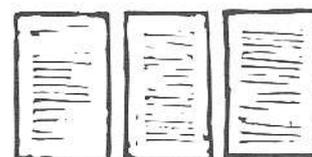
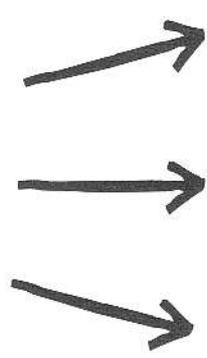
CES OFFRES SONT MAINTENANT PUBLIEES DANS UN CAHIER DES OFFRES D'EMPLOIS

- ▷ Parution deux fois par mois
- ▷ Envoi à domicile sur abonnement payant de 150 F pour une durée de 6 mois avec 12 numéros (prix coûtant).

Si vous êtes intéressé, faites vous connaître auprès du secrétariat de l'Association.



saisie des offres
par le secrétariat
de l'association



distribution IEP (Directions IEP,
BDE, documentation, bibliothèque,...)

3615 IEPG

serveur Minitel



envoi par courrier

Association des anciens élèves de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

B.P. 45 - 38402 SAINT MARTIN D'HERES CEDEX
téléphone Standard 04 76 82 60 00 - téléphone Association 04 76 82 60 26 - télécopie 04 76 82 60 70